

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Portant intégration et nomination de
Monsieur PEMOSSO Jean Jacques, dans
les cadres de la catégorie A, hiérar-
chie I des Services Administratifs et
Financiers (SAF) (Administration Générale).

ORIGINAL

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

(/ISAS :

(/u la constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25-80 du 13.11.1980 portant amendement
l'article 47 de la constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut gé-
néral des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
(/u l'arrêté n° 1087/FP du 21-6-1958 fixant le
règlement sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62-130/MF du 9-5-1962 fixant le ré-
gime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62-195/FP du 5.7.62 fixant la hié-
rarchisation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62-197/FP du 5.7.62 fixant les ca-
tégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62
du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62-198/FP du 5-7-1962 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres
de l'Etat ;
(/u le décret n° 62-426 du 29.12.1962 fixant le sta-
tut commun des cadres de la catégorie A des services Adminis-
tratifs et financiers (SAF) ;
(/u le décret n° 63-81/FP-BE du 26-3-63 fixant les
conditions dans lesquelles sont effectués des stages proba-
toires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notam-
ment en ses articles 7 et 8 ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24-2-67 règlementant
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes règle-
mentaires relatifs aux nominations, intégrations, reconsti-
tutions de carrières et reclassements notamment en son ar-
ticle 1er Paragraphe 2 ;
(/u le décret n° 74-229 du 10.6.74 portant attribu-
tion de certains avantages aux Economistes, Statisticiens et
les diplômés de Grandes Ecoles et Instituts de l'Enseignement
Supérieur de Commerce ;
(/u le décret n° 74/470 du 31-12-1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret 62-196/FP du 5-7-1962
fixant les échelonnements individuels des fonctionnaires ;
(/u le décret 79-154 du 4.4.79 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80-644 du 28-12-1980 portant nomi-
nation des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26-01-1981 au
décret n° 80/644 du 28-12-1980 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 81-017 du 26-01-1981 relatif aux
Intérim des Membres du Gouvernement ;
(/u la lettre n° 505/MEN-DGEOC-DOB du 10-2-1983
du Directeur de l'Orientation et des Bourses transmettant le
dossier constitué par l'intéressé ;

D.G.B.

D.C.F.

Yb

ARTICLE 1er. - En application des dispositions combinées des décrets n°s 62/426, 74/229 des 29.12.62 et 10.6.74 susvisés, Monsieur PEMOSSO Jean Jacques, né le 6 Mars 1957 à Mouyombi, titulaire du Diplôme d'Analyste de l'Economie, obtenu à l'Institut des Techniques de Planification et d'Economie Appliquée, (Algérie), est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers -SAF- (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2. - Bénéficiaire d'une bonification de deux (2) échelons, l'intéressé est classé et nommé Administrateur de 2ème échelon stagiaire, indice 890.

ARTICLE 3. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministère du Plan.

ARTICLE 4. - Le présent décret qui prendra effet à [signature] de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 6 Décembre 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre du Plan,

Pierre MOUSSA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail
et de la Prévoyance Sociale

Le Ministre des Finances,

Bernard OMBO MATSIONA.-

Itihi-Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

- | | |
|-----------|---|
| JORPC | 1 |
| DGTFP/DFP | 3 |
| DFP/BST | 1 |
| D.G.B. | 3 |
| D.C.F. | 1 |
| MINIPlan | 1 |
| INTERESSE | 1 |
| DOSSIER | 3 |
| SGCM/BC | 2 |

